

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2E		Exercice N		Néant ☐ *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
		FA		FB		FC		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FD	16 856 205	FE	5 641 080	FF	22 497 285
	Production vendue	Biens *	FG	70 824	FH	6 257	FI	77 081
		Services *	FJ	16 927 029	FK	5 647 337	FL	22 574 367
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée *						FM	956 468
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	10 667
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	2 314 630
Autres produits (1) (11)						FQ	6	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	25 856 137	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	17 084 412
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	(1 237 249)
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	2 256 762
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	116 147
	Salaires et traitements *						FY	2 639 091
	Charges sociales (10)						FZ	743 945
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	338 868
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	1 245 384
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	644 162
	Autres charges (12)						GE	13
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	23 831 535
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 024 602
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	39 700
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	161 775
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	201 475	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	78 776
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	23 579
	Différences négatives de change						GS	17 087
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	119 441	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	82 033	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 106 636	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A2E		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	7 083	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	322 709	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	329 792	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 390	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	236 551	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	237 941	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	91 851	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	164 813	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	438 655	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	26 387 404	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	24 792 385	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	1 595 019	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	1 176	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD		
	(9) Dont transfert de charges			A1	22 162	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)			A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			Facultatives A6	Obligatoires A9	
				dont cotisations facultatives Madelin A7		
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				51 076	25 638	
CESSION D'ELEMENTS D'ACTIFS				1 376	7 083	
DOTATION PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX				185 475	297 070	
DIVERS				14		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME

2024

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

cerfa

N° 15849 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A2E		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		1 TER RUE LOUIS PASTEUR BP88		70400 BERICOURT	
SIRET		3 8 4 2 8 0 7 2 3 0 0 0 3 0			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 31 12 2023	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	353 961 AG	323 365 30 596
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
		Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 961 949 AS	2 913 902 1 048 046
		Autres immobilisations corporelles	AT	396 501 AU	264 803 131 698
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	480 BI	480
TOTAL (III)		BJ	4 712 891 BK	3 502 071 1 210 820	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	10 735 398 BM	1 226 042 9 509 355
		En cours de production de biens	BN	1 184 162 BO	1 184 162
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	1 861 108 BS	19 342 1 841 765
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	15 180 BW	15 180
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	3 425 382 BY	2 593 3 422 789
		Autres créances (3)	BZ	396 457 CA	396 457
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	381 CE
Disponibilités	CF		645 CG	645	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	26 767 CI	26 767	
	TOTAL (III)		CJ	17 645 480 CK	1 247 978 16 397 503
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM			
	Écarts de conversion actif *	(VI) CN	78 776	78 776	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	22 437 147 1A	4 750 048 17 687 099
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes CP	480	(3) Part à plus d'1 an CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A2E		Néant ☐ *			
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :2.000.000.)			DA	2 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB			
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	200 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	)	DG	5 897 796
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 595 019		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	403 412		
	TOTAL (I)			DL	10 096 226		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	722 938		
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	722 938		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 506 459		
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV	24 834	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	554 220		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 983 219		
	Dettes fiscales et sociales			DY	785 357		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	1 041		
	Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	6 855 131			
Écart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED	12 804		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	17 687 099			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			- Écart de réévaluation libre		1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	5 653 809	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 596 108	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A.2.E.
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 €
Siège social : 1 Ter Rue Louis Pasteur
70400 HERICOURT
384 280 723 RCS VESOUL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 595 018,55 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 595 018,55 €

* A titre de dividendes 999 990,00 €
Soit 444,44 € par action

Le solde, soit la somme de 595 028,55 €

* En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 6 492 824,16 €.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 39 999,60 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 959 990,40 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET (par action)	Fraction éligible à l'abattement de 40%	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2020	267 € soit une distribution globale de 600 750 €	24 030,00 €	576 720,00 €
31 décembre 2021	333,33 € soit une distribution globale de 749 992,50 €	29 999,70 €	719 992,80 €
31 décembre 2022	444,40 € soit une distribution globale de 999 900 €	39 996,00 €	959 904,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 juin 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 595 018,55 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 595 018,55 €

* A titre de dividendes 999 990,00 €
Soit 444,44 € par action

Le solde, soit la somme de 595 028,55 €

* En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 6 492 824,16 €.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 39 999,60 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 959 990,40 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de

référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET (par action)	Fraction éligible à l'abattement de 40%	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2020	267 € soit une distribution globale de 600 750 €	24 030,00 €	576 720,00 €
31 décembre 2021	333,33 € soit une distribution globale de 749 992,50 €	29 999,70 €	719 992,80 €
31 décembre 2022	444,40 € soit une distribution globale de 999 900 €	39 996,00 €	959 904,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente



ANNEXE

CERTIFIÉ CONFORMÉ



PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, (articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce, du règlement ANC N°2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)), dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation.

Le bilan de l'exercice présente un total de **17 687 098.87 euros**.

Le compte de résultat présenté sous forme de liste, affiche **un total produits de 26 387 403.91 euros** et un **total charges de 24 792 385.36 euros**, dégageant un résultat de **1 595 018.55 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et se termine le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Achats :

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Stock et en cours

Les stocks sont valorisés différemment selon la catégorie de produits.

Les catégories sont les suivants :

A : article acheté

C : article acheté, consommable

F : article fabriqué (produit fini ou sous-ensemble). Avec une nomenclature et de la main d'œuvre.

1 Valorisation des stocks bruts

1.1 Articles en catégories A, C :

Ces articles sont valorisés au PMP (Prix moyen pondéré) en Euros.

Principe de calcul PMP

Le PMP est issu de la valorisation des entrées en stock sur les réceptions fournisseurs. Ces entrées en stock sont ensuite pondérées par le stock déjà présent.

Les articles achetés en devises, sont valorisés en euros au taux en vigueur lors de la réception. Le taux est actualisé chaque jour.

1.2 Articles en catégorie F :

Les articles F sont valorisés au coût standard. Le coût standard est recalculé chaque mois.

Principe de calcul du coût standard

Le coût standard est la somme du coût standard matière et du coût standard MO.

Coût standard matière = Nomenclature valorisée au PMP

Coût standard MO = Main d'œuvre théorique (temps de chaque opération de gamme x par taux horaire de l'opération)

2 Valorisation des en-cours

Les en-cours sont valorisés de la manière suivante : totalité de la matière de l'OF + MO en fonction de l'avancement.

Matière = nombre de pièces restantes sur l'OF x valeur matière au PMP

Main d'œuvre = Somme (temps opération théorique x taux horaire de l'opération x nombre de pièces restantes à l'opération concernée)

La valorisation prend donc en compte l'avancement réel des ordres de fabrication

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.

3 Dépréciation des stocks

Critères permettant de dire qu'un article est non vétuste :

- Réception attendue (il y a un achat ou un OF en cours)
- L'article était non vétuste en M-1 et il y a eu une entrée
- L'article était non vétuste en M-1 et il y a une réserve OF (un besoin pour un OF)
- Sur les articles F : il y a une réservation client (une commande)

Critères permettant de dire qu'un article est vétuste :

- L'écart type sur un an de la quantité en stock est < 1
- La consommation de l'article sur un an est $< 20\%$
- L'article n'est plus utilisé dans aucune nomenclature de produit actif (extraction système)
- Sur les articles F : analyse ligne à ligne sur les produits à passer en inactif (plus de besoin client, article remplacé, client plus actif, etc...)

Créances et dettes :

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagement hors bilan

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement de passif est la méthode **prospective**. Cette méthode est conforme aux recommandations de l'Ordre des Experts Comptables qui conseille de lisser la charge que représente l'engagement à l'égard d'un salarié sur l'ensemble de sa vie active dans l'entreprise.

Cette méthode anticipe à la fois l'évolution des salaires et l'évolution des droits à indemnités. Elle consiste à lisser les droits acquis à l'âge de la retraite par le rapport d'ancienneté à la date de calcul sur l'ancienneté totale.

On estime donc la valeur actuelle probable de l'engagement qui sera versée à un salarié en fonction de plusieurs facteurs :

- Le droit du salarié au terme, ou montant de l'indemnité exigible à la date du départ à la retraite, fonction des droits fixés dans la convention collective ou l'accord d'entreprise et des hypothèses retenues concernant l'évolution probable de salaires
- La probabilité que le salarié soit présent dans l'entreprise au moment du départ à la retraite, intégrant les possibilités de départ ou de décès avant cette date ;
- L'actualisation du calcul, de façon à tenir compte de l'écart temporel entre la date de calcul de l'engagement et la date de versement de ce même engagement.

Ci-dessous les hypothèses retenues :

- Table de mortalité : TF/TH 14-16
- Taux de progression des salaires : 2.00%
- Taux d'actualisation : 3.17%
- Taux de charges sociales : 45%

La société A2E a confié la gestion des engagements IFC auprès de BPCE Vie. Au 31/12/2023, le passif social global s'élève à 370 830 €, compte tenu du montant du compte épargne estimé à 124 272 € au 31/12/2023, le différentiel d'engagement retraite restant à couvrir s'élève à 246 558 € brut de frais sur primes.

Honoraires commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'année 2023 s'élève à 11 690 euros HT.

Intégration fiscale et Consolidation

A2E fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère tête de groupe est SYNOV dont le siège social est 596 av. Antoine Laurent Lavoisier, ZA Laprade, 43700 ST GERMAIN LAPRADE immatriculée au RCS Le Puy-En-Velay sous le n° 832 732 579.

Les comptes de la société A2E sont consolidés par la société tête de groupe SYNOV.

Evènement significatifs

Pas d'évènement significatif en 2023

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix	297 070	185 475	297 070	185 475
Amortissements dérogatoires	192 499	51 076	25 638	217 936
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	489 569	236 551	322 709	403 412

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges	515 335	418 712	515 335	418 712
Provisions pour garanties données aux clients	202 089	225 450	202 089	225 450
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	161 775	78 776	161 775	78 776
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	879 199	722 938	879 199	722 938

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours	1 546 188	1 245 384	1 546 188	1 245 384
Provisions sur comptes clients	31 449		28 856	2 593
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	1 577 637	1 245 384	1 575 044	1 247 978
TOTAL GÉNÉRAL	2 946 406	2 204 873	2 776 952	2 374 327

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	480	480	
Total de l'actif immobilisé	480	480	
Clients douteux ou litigieux	2 593	2 593	
Autres créances clients	3 422 789	3 422 789	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	3 714	3 714	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 266	1 266	
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	210 513	210 513	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 091	2 091	
Etat – Divers			
Groupes et associés	173 797	173 797	
Débiteurs divers	5 075	5 075	
Total de l'actif circulant	3 821 839	3 821 839	
Charges constatées d'avance	26 767	26 767	
TOTAL	3 849 087	3 849 087	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 506 459	1 872 000	634 459	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 983 219	2 983 219		
Personnel et comptes rattachés	453 988	453 988		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	281 041	281 041		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 784	1 784		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	48 544	48 544		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	24 834	12 192	12 643	
Autres dettes	1 041	1 041		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	6 300 911	5 653 809	647 102	

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 297
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 204
Dettes fiscales et sociales	595 901
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	9 296
Autres dettes	1 041
TOTAL	681 739

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	1 000
- Autres créances	12 147
<i>dont avoirs à recevoir</i>	5 075
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	13 147

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	14,90	
Agents de maîtrise et techniciens	21,40	
Employés	8,10	
Ouvriers	42,60	17.80
TOTAL	87,00	17.80

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	2 250			2 250	888.8889
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	2 250			2 250	

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
Charges constatées d'avance (charges externes) produits constatés d'avance	26 767	
TOTAL	26 767	

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	22 162,00
Sous total Exploitation	22 162,00
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	22 162,00

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

Ecart de conversion actif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances	78 718		78 718
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation	58		58
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL ACTIF	78 776		78 776
En comptabilité...	78 776		

Ecart de conversion passif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances			
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation	12 804		
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL PASSIF	12 804		
En comptabilité...	12 804		

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	321 188		36 613
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 422 243		649 795
Installations générales, agencements et divers	49 274		8 238
Matériel de transport	88 129		72 800
Matériel de bureau, informatique et mobilier	193 896		29 987
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	3 753 543		760 820
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	492		18
Total des immobilisations financières	492		18
TOTAL	4 075 222		797 451

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		3 840	353 961	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel		110 089	3 961 949	
Installations générales, agencements et divers			57 512	
Matériel de transport		35 329	125 601	
Matériel de bureau, informatique et mobilier		10 495	213 388	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles		155 912	4 358 450	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		30	480	
Total des immobilisations financières		30	480	
TOTAL		159 782	4 712 891	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)					
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice	
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	310 226,31	16 979,16	3 840,00	323 365,47	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 731 006	291 609	108 713	2 913 902	
Inst générales, agencements et divers	43 890	1 597		45 487	
Matériel de transport	68 738	16 145	35 329	49 554	
Mat de bureau et informatique, mobilier	167 720	12 537	10 495	169 762	
Emballages récupérables et divers					
Total immobilisations corporelles	3 011 353	321 889	154 537	3 178 705	
TOTAL	3 321 580	338 868	158 377	3 502 071	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvement net amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnels	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles							
Terrains							385
Constructions sur sol propre							385
Constructions sur sol d'autrui							385
Constructions installations gales							22 673
Inst techniques et outill. indust.		47 426			24 754		385
Inst gales, agencements et divers		385					
Matériel de transport		3 265			885		2 380
Mat de bureau, infor. et mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total des ventilations Immos.		51 076			25 638		26 591
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL GÉNÉRAL		51 076			25 638		26 591
TOTAL DES DOTATIONS	51 076	TOTAL DES REPRISES		25 638	DOTATIONS - REPRISES		25 438

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



A2E

Siège social : 1ter Louis PASTEUR – 70400 HERICOURT
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023



RSM Paris

26, rue Cambacérès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

A2E

Siège social : 1ter Louis PASTEUR – 70400 HERICOURT

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société A2E,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2E relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 juin 2024

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Paul Evariste VAILLANT

Associé

A handwritten signature in blue ink, consisting of several vertical strokes and a few horizontal ones at the bottom, forming a stylized, abstract shape.

BILAN ACTIF

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	353 961	323 365	30 596	10 962
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 961 949	2 913 902	1 048 046	691 237
Autres immobilisations corporelles	396 501	264 803	131 698	50 952
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	480		480	492
Actif immobilisé	4 712 891	3 502 071	1 210 820	753 643
Stocks de matières premières, d'approvisionnements	10 735 398	1 226 042	9 509 355	7 974 343
Stocks d'en-cours de production de biens	1 184 162		1 184 162	1 010 261
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	1 861 108	19 342	1 841 765	1 056 157
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	15 180		15 180	6 920
Créances clients et comptes rattachés	3 425 382	2 593	3 422 789	3 908 227
Autres créances	396 457		396 457	140 463
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	381		381	381
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	645		645	154 748
Charges constatées d'avance	26 767		26 767	15 258
Actif circulant	17 645 480	1 247 978	16 397 503	14 266 758
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)	78 776		78 776	161 775
TOTAL	22 437 147	4 750 048	17 687 099	15 182 176

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	2 000 000	2 000 000
<i>Dont versé</i>	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale	200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	5 897 796	5 088 685
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 595 019	1 809 011
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	403 412	489 569
Capitaux propres	10 096 226	9 587 265
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	722 938	879 199
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges	722 938	879 199
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 506 459	879 847
Emprunts et dettes financières divers	24 834	185 517
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	554 220	414 874
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 983 219	2 471 649
Dettes fiscales et sociales	785 357	733 461
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 041	336
Produits constatés d'avance		
Dettes	6 855 131	4 685 683
Ecart de conversion (passif)	12 804	30 028
TOTAL	17 687 099	15 182 176

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	16 856 205	5 641 080	22 497 285	20 584 948
Production vendue de services	70 824	6 257	77 081	77 561
Chiffre d'affaires net	16 927 029	5 647 337	22 574 367	20 662 509
Production stockée			956 468	363 902
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 667	3 344
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 314 630	1 773 073
Autres produits			6	77
Produits d'exploitation			25 856 137	22 802 906
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			17 084 412	15 493 061
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 237 249)	(2 689 576)
Autres achats et charges externes			2 256 762	2 277 403
Impôts, taxes et versements assimilés			116 147	129 624
Salaires et traitements			2 639 091	2 389 178
Charges sociales			743 945	695 161
Dotations aux amortissements sur immobilisations			338 868	284 865
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 245 384	1 577 637
Dotations aux provisions pour risques et charges			644 162	538 300
Autres charges			13	375
Charges d'exploitation			23 831 535	20 696 028
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 024 602	2 106 878
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			39 700	18 011
Reprises sur provisions et transferts de charges			161 775	7 202
Différences positives de change				122 209
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			201 475	147 422
Dotations financières aux amortissements et provisions			78 776	161 775
Intérêts et charges assimilées			23 579	6 193
Différences négatives de change			17 087	8 968

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières			119 441	176 936
RÉSULTAT FINANCIER			82 033	(29 514)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 106 636	2 077 364
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				37 629
Produits exceptionnels sur opérations en capital			7 083	672
Reprises sur provisions et transferts de charges			322 709	850 386
Produits exceptionnels			329 792	888 687
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				62 100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 390	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			236 551	335 063
Charges exceptionnelles			237 941	397 163
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			91 851	491 524
Participation des salariés au résultat de l'entreprise			164 813	210 738
Impôt sur les bénéfices			438 655	549 138
TOTAL DES PRODUITS			26 387 404	23 839 014
TOTAL DES CHARGES			24 792 385	22 030 003
BÉNÉFICE OU PERTE			1 595 019	1 809 011

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, (articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce, du règlement ANC N°2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)), dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

Le bilan de l'exercice présente un total de **17 687 098.87 euros**.

Le compte de résultat présenté sous forme de liste, affiche **un total produits de 26 387 403.91 euros** et un **total charges de 24 792 385.36 euros**, dégageant un résultat **de 1 595 018.55 euros**.

L'exercice considéré débute **le 01/01/2023 et se termine le 31/12/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Achats :

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Stock et en cours

Les stocks sont valorisés différemment selon la catégorie de produits.

Les catégories sont les suivantes :

A : article acheté

C : article acheté, consommable

F : article fabriqué (produit fini ou sous-ensemble). Avec une nomenclature et de la main d'œuvre.

1 Valorisation des stocks bruts

1.1 Articles en catégories A, C :

Ces articles sont valorisés au PMP (Prix moyen pondéré) en Euros.

Principe de calcul PMP

Le PMP est issu de la valorisation des entrées en stock sur les réceptions fournisseurs. Ces entrées en stock sont ensuite pondérées par le stock déjà présent.

Les articles achetés en devises, sont valorisés en euros au taux en vigueur lors de la réception. Le taux est actualisé chaque jour.

1.2 Articles en catégorie F :

Les articles F sont valorisés au coût standard. Le coût standard est recalculé chaque mois.

Principe de calcul du coût standard

Le coût standard est la somme du coût standard matière et du coût standard MO.

Coût standard matière = Nomenclature valorisée au PMP

Coût standard MO = Main d'œuvre théorique (temps de chaque opération de gamme x par taux horaire de l'opération)

2 Valorisation des en-cours

Les en-cours sont valorisés de la manière suivante : totalité de la matière de l'OF + MO en fonction de l'avancement.

Matière = nombre de pièces restantes sur l'OF x valeur matière au PMP

Main d'œuvre = Somme (temps opération théorique x taux horaire de l'opération x nombre de pièces restantes à l'opération concernée)

La valorisation prend donc en compte l'avancement réel des ordres de fabrication

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.

3 Dépréciation des stocks

Critères permettant de dire qu'un article est non vétuste :

- Réception attendue (il y a un achat ou un OF en cours)
- L'article était non vétuste en M-1 et il y a eu une entrée
- L'article était non vétuste en M-1 et il y a une réserve OF (un besoin pour un OF)
- Sur les articles F : il y a une réservation client (une commande)

Critères permettant de dire qu'un article est vétuste :

- L'écart type sur un an de la quantité en stock est < 1
- La consommation de l'article sur un an est $< 20\%$
- L'article n'est plus utilisé dans aucune nomenclature de produit actif (extraction système)
- Sur les articles F : analyse ligne à ligne sur les produits à passer en inactif (plus de besoin client, article remplacé, client plus actif, etc...)

Créances et dettes :

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagement hors bilan

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement de passif est la méthode **prospective**. Cette méthode est conforme aux recommandations de l'Ordre des Experts Comptables qui conseille de lisser la charge que représente l'engagement à l'égard d'un salarié sur l'ensemble de sa vie active dans l'entreprise.

Cette méthode anticipe à la fois l'évolution des salaires et l'évolution des droits à indemnités. Elle consiste à lisser les droits acquis à l'âge de la retraite par le rapport d'ancienneté à la date de calcul sur l'ancienneté totale.

On estime donc la valeur actuelle probable de l'engagement qui sera versée à un salarié en fonction de plusieurs facteurs :

- Le droit du salarié au terme, ou montant de l'indemnité exigible à la date du départ à la retraite, fonction des droits fixés dans la convention collective ou l'accord d'entreprise et des hypothèses retenues concernant l'évolution probable de salaires
- La probabilité que le salarié soit présent dans l'entreprise au moment du départ à la retraite, intégrant les possibilités de départ ou de décès avant cette date ;
- L'actualisation du calcul, de façon à tenir compte de l'écart temporel entre la date de calcul de l'engagement et la date de versement de ce même engagement.

Ci-dessous les hypothèses retenues :

- Table de mortalité : TF/TH 14-16
- Taux de progression des salaires : 2.00%
- Taux d'actualisation : 3.17%
- Taux de charges sociales : 45%

La société A2E a confié la gestion des engagements IFC auprès de BPCE Vie. Au 31/12/2023, le passif social global s'élève à 370 830 €, compte tenu du montant du compte épargne estimé à 124 272 € au 31/12/2023, le différentiel d'engagement retraite restant à couvrir s'élève à 246 558 € brut de frais sur primes.

Honoraires commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'année 2023 s'élève à 11 690 euros HT.

Intégration fiscale et Consolidation

A2E fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère tête de groupe est SYNOV dont le siège social est 596 av. Antoine Laurent Lavoisier, ZA Laprade, 43700 ST GERMAIN LAPRADE immatriculée au RCS Le Puy-En-Velay sous le n° 832 732 579.

Les comptes de la société A2E sont consolidés par la société tête de groupe SYNOV.

Evènement significatifs

Pas d'évènement significatif en 2023

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix	297 070	185 475	297 070	185 475
Amortissements dérogatoires	192 499	51 076	25 638	217 936
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	489 569	236 551	322 709	403 412

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges	515 335	418 712	515 335	418 712
Provisions pour garanties données aux clients	202 089	225 450	202 089	225 450
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	161 775	78 776	161 775	78 776
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	879 199	722 938	879 199	722 938

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours	1 546 188	1 245 384	1 546 188	1 245 384
Provisions sur comptes clients	31 449		28 856	2 593
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	1 577 637	1 245 384	1 575 044	1 247 978
TOTAL GÉNÉRAL	2 946 406	2 204 873	2 776 952	2 374 327

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		480	480	
Total de l'actif immobilisé		480	480	
Clients douteux ou litigieux		2 593	2 593	
Autres créances clients		3 422 789	3 422 789	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés		3 714	3 714	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 266	1 266	
Etat – Impôts sur les bénéfices				
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée		210 513	210 513	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés		2 091	2 091	
Etat – Divers				
Groupes et associés		173 797	173 797	
Débiteurs divers		5 075	5 075	
Total de l'actif circulant		3 821 839	3 821 839	
Charges constatées d'avance		26 767	26 767	
TOTAL		3 849 087	3 849 087	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 506 459	1 872 000	634 459	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 983 219	2 983 219		
Personnel et comptes rattachés	453 988	453 988		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	281 041	281 041		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 784	1 784		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	48 544	48 544		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	24 834	12 192	12 643	
Autres dettes	1 041	1 041		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	6 300 911	5 653 809	647 102	

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 297
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 204
Dettes fiscales et sociales	595 901
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	9 296
Autres dettes	1 041
TOTAL	681 739

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	1 000
- Autres créances	12 147
<i>dont avoirs à recevoir</i>	5 075
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	13 147

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	14,90	
Agents de maîtrise et techniciens	21,40	
Employés	8,10	
Ouvriers	42,60	17.80
TOTAL	87,00	17.80

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	2 250			2 250	888.8889
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	2 250			2 250	

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
Charges constatées d'avance (charges externes) produits constatés d'avance	26 767	
TOTAL	26 767	

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	22 162.00
Sous total Exploitation	22 162,00
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	22 162,00

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

Ecarts de conversion actif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances	78 718		78 718
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation	58		58
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL ACTIF	78 776		78 776
En comptabilité...	78 776		

Ecarts de conversion passif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances			
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation	12 804		
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL PASSIF	12 804		
En comptabilité...	12 804		

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	321 188		36 613
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 422 243		649 795
Installations générales, agencements et divers	49 274		8 238
Matériel de transport	88 129		72 800
Matériel de bureau, informatique et mobilier	193 896		29 987
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	3 753 543		760 820
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	492		18
Total des immobilisations financières	492		18
TOTAL	4 075 222		797 451

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		3 840	353 961	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel		110 089	3 961 949	
Installations générales, agencements et divers			57 512	
Matériel de transport		35 329	125 601	
Matériel de bureau, informatique et mobilier		10 495	213 388	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles		155 912	4 358 450	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		30	480	
Total des immobilisations financières		30	480	
TOTAL		159 782	4 712 891	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	310 226,31	16 979,16	3 840,00	323 365,47
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 731 006	291 609	108 713	2 913 902
Inst générales, agencements et divers	43 890	1 597		45 487
Matériel de transport	68 738	16 145	35 329	49 554
Mat de bureau et informatique, mobilier	167 720	12 537	10 495	169 762
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	3 011 353	321 889	154 537	3 178 705
TOTAL	3 321 580	338 868	158 377	3 502 071

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			
Rubriques	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnels	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations gales							
Inst techniques et outil. indust.		47 426			24 754		22 673
Inst gales, agencements et divers		385					385
Matériel de transport							
Mat de bureau, infor. et mobilier		3 265			885		2 380
Emballages récupérables et divers							
Total des ventilations immos.		51 076			25 638		25 438
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL GÉNÉRAL		51 076			25 638		25 438
TOTAL DES DOTATIONS	51 076	TOTAL DES REPRISES		25 638	DOTATIONS - REPRISES		25 438

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				